

# FISCALITE

# BAISSE DES TAUX COMMUNAUX

LE  
DOSSIER  
Budget

Numéro 11  
avril 2024

# BROC & SHOP

— VIDE GRENIER PERMANENT —

NOUVEAU

Situé dans les locaux emblématiques de TRIUMPH à la Bégude, nous sommes ouverts :

Le lundi de 14h à 19h  
Du mardi au samedi de 10h à 19h

T. 04 90 48 11 47 - [www.brocandshop.com](http://www.brocandshop.com)

6108 Av. Michel Ange  
30650 ROCHEFORT DU GARD



## C'EST SIMPLE :

- 1 Réservez votre stand
- 2 Déposez vos articles
- 3 Nous vendons pour vous
- 4 Récupérez vos gains

## ACHETEZ ET VENDEZ FACILEMENT :

Vêtements, maroquinerie, vaisselle, décoration, outillage, petit mobilier, puériculture, articles de sport, console de jeux, petit-électroménager, bijoux, CD, livres, vinyles...

### Magazine gratuit

Édité par la Ville de Rochefort-du-Gard  
Place du Lavoir 30650 Rochefort-du-Gard

Tél : 04 90 26 69 00  
[www.ville-rochefortdugard.fr](http://www.ville-rochefortdugard.fr)  
[mairie@rdg30650.fr](mailto:mairie@rdg30650.fr)

**Directeurs de la publication :**  
Rémy Bachevalier et Sylvain Grignon

**Conception et réalisation :**  
Service communication

**Rédaction :** Mairie de Rochefort-du-Gard

**Crédit photos :** DR, Adobe Stock

**Impression**



**Tirage :** 3800 exemplaires

**Dépôt légal :** avril 2024

**N°ISSN :** 1283-0542

Retrouvez-nous sur :



Mairie de Rochefort du Gard



Ville Rochefort du Gard



**Secrétariat du maire :** 04 90 26 69 84

**Cabinet du maire :** 04 90 26 99 91

**Email :** [mairie@rdg30650.fr](mailto:mairie@rdg30650.fr)

**Pour nous joindre**

**Hôtel de ville :** 04 90 26 69 00

**Allomairie** (technique) : 04 90 90 91 91, [allomairie@rdg30650.fr](mailto:allomairie@rdg30650.fr)

**Enfance jeunesse** (scolaire, transports, restauration) : 04 90 26 99 94

**Élections :** 04 90 26 99 94

**Etat-civil, gestion cimetière :** 04 90 26 99 98

**Service des sports et vie associative :** 04 90 26 99 96

**Bibliothèque :** 04 90 26 13 75

**Police municipale :** 04 90 26 69 03

**Services techniques :** 04 90 26 69 04

**Urbanisme :** 04 90 26 69 95

**CCAS :** 04 90 26 69 83

**Crèche :** 04 90 26 69 50

**Mairie annexe la Bégude, service festivités, culture, commerce, communication :** 04 90 26 96 61

Le service enfance-jeunesse est fermé au public le mardi matin et le jeudi matin.

Le service technique et urbanisme est fermé au public tous les matins.

**Les dépôts des dossiers de carte d'identité et de passeport se font uniquement à l'Hôtel de ville, place du Lavoir. Vous devez prendre rendez-vous au 04 90 26 69 00, ou sur le site de la commune :**

**[www.ville-rochefortdugard.fr](http://www.ville-rochefortdugard.fr)**

**Les retraits se font également sur rendez-vous au 04 90 26 69 00.**

**Ouverture de la bibliothèque au public**

**Du mardi au vendredi :** 14h-18h

**Le mercredi :** 9h-12h et 14h-18h

**Le samedi :** 9h-12h



# L'Édito

## DU MAIRE



Chères Rochefortaises, Chers Rochefortais,

Je ne peux commencer mon propos sur ce début d'année 2024 sans aborder les dysfonctionnements de la collecte des ordures ménagères suite au changement de prestataire du SMICTOM. Une page y est entièrement consacrée dans cette revue. Pour autant, nous souhaitons vous assurer de notre mobilisation, celle de notre équipe et de nos services, en attendant une sortie de crise. Nous ne lâcherons rien tant que les Rochefortais n'auront pas retrouvé un service de qualité !

Ce début d'année a aussi été marqué par une forte mobilisation de nos agriculteurs face à des normes de plus en plus contraignantes. Nous tenons à leur signifier notre soutien plein et entier, ainsi que notre reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien. Dans cette optique, nous avons demandé à ce que le panneau d'entrée de ville près du cimetière soit retourné, en symbole de notre mobilisation. Je me suis également rendu au Salon de l'Agriculture pour rencontrer les agriculteurs gardois.

Les saisons qui changent nous rappellent que chaque défi est suivi d'une opportunité et le printemps 2024 ne fait pas exception. C'est pourquoi, nous sommes très heureux de partager avec vous une excellente nouvelle grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics et aux efforts de tous, notre commune bénéficie de finances saines.



**Nous avons donc pris une décision exceptionnelle : baisser les trois taux d'imposition communaux.**

Après 12 années sans les augmenter, cette réduction est un geste fort et concret pour soulager le fardeau financier de nos administrés et stimuler notre économie locale.

Parallèlement à cette décision de la majorité, nos finances permettent que 2024 soit à nouveau une année d'investissements et de réalisations. Plusieurs aménagements publics vont voir le jour dans les prochains mois, comme le parc intergénérationnel de la Bergerie et son très attendu pumphack. Vous les découvrirez dans le dossier central de notre revue.

En ce mois d'avril, les beaux jours s'annoncent et laissent entrevoir de belles rencontres propices aux échanges et à la convivialité. C'est ainsi que le printemps se traduit à Rochefort-du-Gard : avec le retour du marché des producteurs les mercredis, les foodtrucks les jeudis soirs et les événements culturels au Clos des Arts.

Nous aurons grand plaisir à vous y retrouver pour échanger avec vous sur les projets de notre beau village.

Nous savons que comme nous, vous êtes attachés à cette relation de proximité.

À vos côtés

Rémy Bachevalier,

Maire

Conseiller départemental du Gard



## Collecte des ordures ménagères :

# Votre Municipalité à vos côtés



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier et le changement de prestataire concernant la collecte des ordures ménagères, notre commune subit une désorganisation flagrante et répétée, comme vous avez pu le constater. Votre Municipalité n'est pas restée inactive. Elle a multiplié les recours, auprès du Smictom, comme du Grand Avignon. Vous avez été régulièrement informés de nos actions, en particulier de la mobilisation des agents municipaux qui ont collecté plus de 15 tonnes de déchets et distribué des centaines de sacs jaunes. A cet effet, vous avez reçu il y a quelques semaines un courrier vous expliquant les actions mises en place en attendant une sortie de crise.

Aujourd'hui, les choses semblent, lentement, évoluer. Mais face à la désinvolture de la société Eco-déchets, nous continuons à agir, pour retrouver un service de qualité, toujours au service des Rochefortais.

## Trois questions à Yohann Blondeau, adjoint à la mairie de Rochefort-du-Gard, vice-président du Smictom Rhône-Garrigues

### Pourquoi avoir changé de prestataire ?

Le contrat de Véolia s'arrêtait au 31 décembre 2023. Un appel d'offres a été lancé par le Smictom pour renouveler les marchés en juillet 2023. Le Grand Avignon était lui aussi en cours de renouvellement. Il a arrêté sa procédure pour que l'on fasse un marché commun afin de mutualiser nos coûts : c'était l'une des recommandations de la Cour des comptes lors du contrôle fait au Smictom, en 2022 : avoir un contrat au juste prix des indicateurs. Véolia avait un contrat global comprenant les collectes, l'exploitation des déchèteries, et de ces flux. Le Smictom a séparé les marchés en trois lots et 3 entreprises se sont portées candidates, pour la collecte des ordures ménagères : Véolia, Nicollin, et Eco-déchets. Eco-déchets a obtenu la meilleure note de la commission d'appel d'offres, elle a répondu aux exigences du Smictom et du Grand Avignon. Elle s'est engagée sur le nombre de camions, le nombre de passages... toutes les informations lui ont été données en juillet. Elle savait où elle allait. Mais elle n'a pas mis les moyens qu'il fallait pour le démarrage du marché, sachant en plus, que Véolia n'a pas rempli sa mission jusqu'au bout.



### Peut-on dénoncer le contrat ?

On peut toujours dénoncer un contrat, mais un contrat de collecte d'ordures ménagères de tout un territoire, ce n'est pas un contrat de collecte de cartouches d'encres... Ça pourrait nous coûter très cher, car il y a des clauses et forcément un passage devant la justice : en janvier 2024, avec les nombreuses repasses, 90% de la collecte a été faite. Donc le juge ne verra pas l'intérêt de dénoncer le marché pour 10%. Mais 10% c'est beaucoup, c'est quasiment 100 tonnes dont 70 en biodéchets ce qui explique les volumes de sacs non ramassés sur le territoire du syndicat. Même si on ne s'en rend pas compte, il y a eu beaucoup de rattrapages : en février on est monté à 102% des déchets (par rapport au tonnage de 2023) qui ont été collectés. Donc on ne dénoncera pas le contrat, d'autant plus que relancer un appel d'offres prendrait des mois et que pendant ce temps, on se retrouverait avec un ramassage non volontaire de la société actuelle. Ça risque de déstabiliser le Smictom. Au lieu de baisser les impôts on serait obligés de les augmenter.

### Qu'en est-il des compensations financières demandées par le Maire de Rochefort-du-Gard pour la mairie et pour les Rochefortais ?

Le 22 février, le conseil syndical du Smictom a acté la gratuité de tous les passages des communes aux Sableyes pour janvier. Les 15 tonnes de déchets collectées par les services municipaux seront traitées gratuitement et le Smictom étudiera la prise en charge des heures de ramassage effectuées par les employés communaux.

Par ailleurs, des pénalités ont été notifiées à Eco-déchets, conformément au contrat.

Concernant les administrés, une baisse de la Teom était déjà prévue cette année, du fait des bons résultats du Smictom en 2022-2023 : -9%. Suivant le bilan 2024 et les prévisions pour 2025, on pourra éventuellement proposer une baisse de la Teom pour 2026.

## Dernière minute :

**le Smictom nous informe que désormais la collecte des biodéchets (bacs verts) se fait le vendredi, tous secteurs confondus.**



## Coup de projecteur sur la future bibliothèque

Au cœur du centre ancien, se dressera bientôt un nouveau lieu dédié à la découverte, à la lecture et à l'épanouissement intellectuel : la toute nouvelle bibliothèque municipale. Imprégnée de modernité et de convivialité, elle sera plus qu'un simple lieu de prêt de livres ; elle incarnera un véritable lieu de vie, où chacun pourra s'immerger dans un monde de connaissances et d'imagination.

### Un espace accueillant :

L'ancienne chapelle St Joseph, véritable témoin de l'histoire des Rochefortais depuis presque trois siècles, sera reliée à un bâtiment moderne par une passerelle. Ainsi, le projet architectural célébrera symboliquement le lien précieux entre patrimoine littéraire et avancées technologiques.

Dès que vous franchirez les portes de la bibliothèque, vous serez enveloppé dans une ambiance chaleureuse. Les grandes baies vitrées laisseront entrer la lumière naturelle depuis le parvis, créant une ouverture de la bibliothèque sur la ville. Les espaces de lecture inviteront les visiteurs à s'installer confortablement pour savourer leurs découvertes littéraires.

### Une collection diversifiée :

Que vous soyez passionné de romans, féru de sciences, ou amateur d'Histoire, sa collection variée et renouvelée

offrira un plus vaste choix de livres, magazines, journaux et ressources numériques.

### Animations et ateliers pour tous :

La bibliothèque sera également un espace de partage et de découverte, où se dérouleront régulièrement des animations, des conférences et des ateliers pour enrichir vos connaissances et stimuler votre créativité. Que ce soit un club de lecture, un atelier d'écriture ou un atelier numérique, il y en aura pour tous les âges.

### La médiation du numérique :

Dans un monde en évolution, la maîtrise des outils numériques est devenue essentielle. C'est pourquoi la bibliothèque proposera également une médiation du numérique, permettant à chacun d'explorer de nouveaux moyens technologiques.

Des ateliers seront organisés pour initier les novices aux bases de l'informatique

et d'internet, tandis que des séances de découverte des ressources numériques disponibles à la bibliothèque seront proposées aux plus expérimentés.

Grâce à cette médiation, nous souhaitons accompagner les usagers dans l'ère numérique et leur offrir les clés pour s'épanouir dans un monde toujours plus connecté.

De plus, le musée virtuel Micro Folie, développé par La Villette, permettra de découvrir les plus grands chefs d'œuvres de l'humanité, en haute définition, dans votre ville, au cours d'animations proposées par les bibliothécaires.

### Un lieu de rencontre et d'échange :

La bibliothèque sera également un lieu de rencontre où se tissent des liens entre les habitants autour de projets communs. Les bibliothécaires ont hâte de vous accueillir et de construire avec vous cette nouvelle histoire.

## Trois questions à Patrick Sandevor, élu délégué à la lecture publique

### Comment ce projet est-il né ?

Le projet est né d'un constat : le lieu actuel de la bibliothèque n'est plus adapté à une population en croissance. La chapelle St Joseph, à l'époque Maison des Arts, a malheureusement dû être fermée au public car elle nécessitait des travaux de restauration d'envergure.

De cette contrainte, nous avons voulu faire une opportunité et nous avons commencé à travailler sur le projet avec un triple objectif : doter la ville d'une bibliothèque à sa mesure, restaurer le patrimoine, et contribuer à la revitalisation du centre ancien par un service public de proximité.

### Quelle sera la plus-value de ce nouvel équipement pour les lecteurs de la bibliothèque ?

Premièrement, les mille usagers bénéficieront d'un lieu plus en adéquation avec la population de notre ville. En effet, même si notre bibliothèque actuelle est très appréciée

par les lecteurs pour son charme et sa proximité, force est de constater que l'on y est à l'étroit (130m<sup>2</sup>). Le mercredi et autres moments de fréquentation intense, on a du mal à circuler !

Par ailleurs, il était devenu impossible d'organiser des animations.

Deuxièmement, ce nouvel équipement permettra au service de jouer pleinement son rôle de médiation à travers des animations et des ateliers : c'est là une mission essentielle de nos bibliothèques actuelles. Enfin, les outils modernes, combinés au savoir-faire des bibliothécaires, et les nouveaux usages feront entrer la bibliothèque dans le 21<sup>ème</sup> siècle en

conservant sa qualité de lieu d'héritage culturel.

### Et au fait, c'est pour quand ?

Le planning prévoit un achèvement des travaux pour la fin de l'année. L'aménagement intérieur débutera ensuite, puis les premiers livres seront mis en rayon. L'équipement devrait ouvrir ses portes au printemps 2025.



Retrouvez  
la dernière  
video de  
l'avancement  
des travaux  
en scannant  
ce QR code



**Alain Bertrand**  
Adjoint à l'urbanisme

## Allée des Chênes :

### Construction sous vigilance communale



Les travaux du programme de logements près de l'allée des Chênes ont commencé. Ce projet découle de la vente de terrains détenus par un particulier à un promoteur, il y a quelques années.

Ce programme de travaux a longuement et âprement été négocié par la Municipalité avant le dépôt de permis de construire, conduisant à une réduction drastique du nombre de logements et à une meilleure insertion de celui-ci.

21 logements locatifs aidés sont prévus et pourront accueillir la population rochefortaise. Le démarrage des travaux a soulevé des inquiétudes du fait de l'abattage d'arbres rendu nécessaire à l'implantation de ces nouvelles constructions.

La Mairie suit attentivement les travaux, en lien direct avec le promoteur. Ce sont ainsi 64 arbres qui ont été conservés au lieu de 42 initiaux.

Ce projet, qui prévoit des maisons individuelles groupées en 5 ensembles, s'insérera harmonieusement au milieu des arbres conservés auxquels s'ajouteront des plantations complémentaires.

Ce sont ainsi une vingtaine d'arbres qui seront plantés. De plus, un cheminement piéton a été prévu afin de relier l'allée des Chênes et l'avenue de Signargues pour faciliter les déplacements doux, notamment pour accéder aux arrêts de bus.

### Modification du PLU adoptée pour la modernisation du centre de loisirs des Cigales

En application des dispositions de l'arrêté n° MA-ARR-2023-042 de M. le Maire de Rochefort-du-Gard en date du 6 octobre 2023, le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Rochefort-du-Gard a été soumis à enquête publique du 8 novembre au 8 décembre 2023. Conformément aux dispositions réglementaires, le Commissaire Enquêteur a remis son Rapport d'Enquête comportant des annexes et ses Conclusions Motivées.

Le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable à cette procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme. Le conseil municipal de Rochefort-du-Gard, en tant qu'autorité compétente, a approuvé cette procédure lors du Conseil municipal du 25 janvier 2024.

Cette approbation va permettre au Sidscavar d'envisager de nouveaux aménagements (une plaine de jeux en particulier) au centre de loisirs des Cigales.

### Avis de concertation publique

Procédure de Déclaration de Projet n°2 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Rochefort-du-Gard afin de permettre l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Jasse-de-Malmont ».

La société ENGIE GREEN s'est rapprochée de la commune de Rochefort-du-Gard afin de présenter un projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol située à l'extrémité Nord-Ouest de la commune, sur une parcelle privée (AW4) au lieu-dit Jasse-de-Malmont.

Elle serait d'une superficie de 50 ha environ et d'une puissance de 40 MWC (Mégawatt-crête). Par délibération du 25 janvier 2024 le conseil municipal

a prescrit l'engagement d'une procédure de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLU afin de permettre l'implantation de cette centrale. Cette délibération fixe, par ailleurs, les modalités de la concertation du public. Celle-ci se déroule à l'Hôtel de Ville, Place du Lavoir / Service Urbanisme depuis le 25 janvier 2024 aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Pendant toute la durée de la consultation sont tenus à la disposition du public les pièces du dossier, ainsi qu'un registre de consultation à feuillets non mobiles.

Le dossier est consultable sur le site : [www.ville-rochefortdugard.fr/](http://www.ville-rochefortdugard.fr/) rubrique Ma Mairie / Urbanisme-Technique / Concertation-Publique. Chacun peut

prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les transmettre par courrier à l'adresse suivante : M. le Maire Concertation Publique relative à la Déclaration de Projet n°2 du PLU, Hôtel de Ville, Place du Lavoir, 30650 Rochefort du Gard, ou par voie électronique à l'adresse suivante :

[concertationpublique@rdg30650.fr](mailto:concertationpublique@rdg30650.fr)  
Une fois les études achevées et suite à la consultation des Personnes Publiques Associées, le conseil municipal sera invité à tirer le bilan de la concertation et engager une enquête publique.

La commune pourra ensuite délibérer pour adopter cette procédure.



## Végétalisez vos façades : on vous accompagne

Notre centre ancien s'embellit jour après jour : nouvelle voirie, nouveaux réseaux, nouvelle bibliothèque... Et si vous aussi, vous participiez à l'ornementation de Rochefort-du-Gard, en plantant des fleurs, des plantes grimpantes, des végétaux devant votre domicile ? C'est ce que vous propose la Municipalité : la végétalisation des façades. Le principe est simple. Il suffit de contacter la Mairie qui vous fournira, après étude (l'absence de réseaux souterrains en particulier), les plants, la terre ... et de précieux conseils.



Voici à quoi pourraient ressembler certaines rues de notre village d'ici quelques années

Contact : Allomairie ☎ 04 90 90 91 91 @allomairie@rdg30650.fr

L'avenue Frédéric Mistral a été désignée comme rue test et les commerçants et riverains ont été démarchés par la Municipalité un par un. La plupart se sont montrés très intéressés par cette initiative et ont fait les demandes officielles.

### Les bénéfices de la végétalisation

- + de verdure
- + de biodiversité
- + d'îlots de fraîcheur
- de chaleur

Sur tout le territoire de notre commune, ce sont une quinzaine de permis de végétaliser qui ont été déposés. Le temps de laisser faire la nature et notre ville sera transformée et rafraîchie d'ici quelques années...



La façade de la salle Frédéric Mistral sera, elle aussi, ornementée. Une fosse a déjà été positionnée.



**Yannick Blondeau**  
Adjoint aux services techniques

## Au fil des travaux...



Vous connaissez certainement la jolie petite pinède située juste sous l'école saint Exupéry. Hélas, des arbres étaient malades et ont dû être arrachés. Bien évidemment, ils ont été remplacés par des essences bien mieux adaptées à notre climat : cèdres du Liban, cèdres déodar, entre autres.



Les travaux sont achevés sur la RD 111. En début d'année, les agents municipaux ont sécurisé le parking du Frigouyé par des barrières en bois et un marquage adapté. Les passages piétons bénéficient désormais du « kit rochefort » : signalétique et petite lumière bleue.

L'allée des Pins dessert le Bois joli à la Bégude. Elle est très souvent empruntée par les promeneurs, les familles, les joggeurs. Hélas, les racines de ces pins soulèvent les chaussées et certains riverains se sont plaints de l'humidité qu'ils entraînent. Décision a été prise de couper les pins. Ils seront remplacés très prochainement par des arbres mieux adaptés à notre climat et au voisinage...



**MAÇONNERIE**  
**LA SARCELLE SENGUL**



**DEVIS GRATUIT SOUS 24H**  
**30650 ROCHEFORT DU GARD**

**+15 ans**  
**d'expérience**



**Claudine Lacour**  
Adjointe aux affaires  
scolaires

## Ecole du Vieux-Moulin Un modèle de rénovation énergétique !

Les travaux de l'école du Vieux-Moulin vont bon train, depuis plusieurs semaines. Rappelons qu'il s'agit d'une rénovation énergétique complète de l'école, inaugurée le 4 août 1986, agrandie en 2011 (2 classes supplémentaires + transformation de la BCD en salle de classe + transformation de l'ancien préau en BCD).

**Tout est revu dans ce bâtiment devenu obsolète et énergivore** : menuiseries, faux-plafonds, éclairages sont remplacés, un système de ventilation double-flux est installé. Les murs du réfectoire seront dotés de panneaux acoustiques afin de faire baisser le bruit lors des repas, les

dalles de plafond actuelles seront remplacées par des dalles de plafond acoustiques. Seule la bibliothèque sera équipée de climatisation. Les travaux d'isolation devraient maintenir une température ambiante dans les locaux même lors des fortes chaleurs.

La principale difficulté réside dans le fait que l'école reste occupée par les enfants durant les travaux. Des classes non utilisées sont donc provisoirement occupées par les élèves dont les classes sont concernées par les travaux. Les travaux les plus bruyants ont donc lieu lors des vacances scolaires et tout sera terminé pour la rentrée de septembre 2024.



**Avant**

menuiseries,  
faux-plafonds,  
éclairages sont  
remplacés,  
un système  
de ventilation  
double-flux est  
installé



**Après**

Coût global : 484 824 €

Subventions obtenues du Grand Avignon : 103 000 €

Subventions Fonds verts : 102 550 €

### Rappel

En mai, n'oubliez pas les élections du CMJ

**CONSTRUCTION MAISON NEUVE  
RÉNOVATION - PISCINE  
TOITURE - FAÇADES**

Tél. 06 09 61 48 16 - 06 12 58 76 07  
lasarcelle30@gmail.com

**Conseil  
Municipal  
des Jeunes**  
Elections 2024

CM2 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup>

Ça pourrait être toi !  
N'attends pas, présente-toi !

SECRETARIAT DU GRAND  
**CMJ**  
GRAND TROUVENET - GRAND CAUSSE



## Vos élus à votre rencontre

Au cours de ce premier trimestre de l'année 2024, l'équipe municipale est venue à la rencontre des Rochefortaises et Rochefortais pour présenter son bilan de mi-mandat lors de trois réunions publiques. Ces dernières se sont respectivement déroulées au Castelas, le 7 mars, à la salle Maurice Lacarrière le 21 mars et à la salle Jean Galia le samedi suivant.

Cet exercice de transparence et de proximité a permis de rendre compte de l'action de la municipalité sur ces trois premières années de mandat et de donner la parole aux administrés. Monsieur le Maire est revenu sur les engagements pris lors de sa prise de fonction : aujourd'hui les deux tiers sont tenus. De multiples projets comme la bibliothèque 3<sup>ème</sup> lieu, le parc intergénérationnel de la

Bergerie, les travaux du centre ancien ou la sécurisation de la RD 111 ont été présentés. De même des dossiers d'actualité comme l'environnement, la fibre ou la collecte des déchets ont été abordés.

Au fil de ces réunions, les Rochefortais présents ont pu exprimer leurs opinions, motifs de satisfaction, préoccupations et aspirations pour le développement de leur territoire. Ces échanges ont permis de confronter les points de vue, d'apporter des réponses aux sollicitations et de faire ressortir certaines idées notamment en matière de mobilité douce. Ce travail de rencontre et de débat est le cœur même de la démocratie locale et la majorité municipale remercie chaque personne qui y a pris part.



## Le point sur la Fibre

En fin d'année 2023, l'équipe municipale faisait état des avancées sur le dossier de la fibre. Elles paraissent se confirmer en ce début d'année 2024. Orange semble de nouveau se préoccuper de notre commune.

Les raccordements ont repris et nous avons tous remarqué la présence des camions et des ouvriers du nouveau prestataire sur Rochefort-du-Gard.

Mais chat échaudé, craint l'eau froide ! La mobilisation de Monsieur le Maire sur ce dossier ne faiblira pas.

Orange s'est engagé à ce que chaque Rochefortais soit raccordé à la fibre d'ici la fin 2025. La municipalité fera tout ce qui est en son pouvoir pour que cet engagement soit tenu, c'est un enjeu majeur. C'est ainsi qu'un plaidoyer est fait auprès des différentes instances afférentes à ce

sujet, afin que le raccordement des Rochefortais soit une priorité.

Au niveau national, un accord doit être signé dans les prochaines semaines. Il permettra au Grand Avignon de bénéficier de facilités pour le déploiement du réseau fibre, une mesure, qui nous l'espérons, fera accélérer son développement sur notre territoire.

Il y a plusieurs semaines une rencontre entre Orange et les Rochefortais a été évoquée pour répondre aux questions sur l'éligibilité de chacun et proposer des solutions alternatives aux personnes non éligibles. Cette rencontre n'a pas pu se tenir en fin d'année faute de disponibilité de la société, mais nos services sont toujours mobilisés pour qu'elle ait lieu. Nous vous tiendrons informés via la presse, le site internet et le Facebook de la Mairie.

## Nouvelle équipe, nouvelle dynamique

Le Conseil d'administration du CCAS est constitué de 11 membres, M. le Maire en est le président, Marilyne Kriz Bellon la vice-présidente.

En voici ses représentants :

**5 membres siégeant au conseil municipal** : Marilyne Kriz Bellon, Muriel Lambert, France Tirard, Jean-Marc Roman, Julien Paudoue.

**5 membres nommés** : Martine Bonnin représentante des associations familiales, sur proposition de l'UDAF ; Lucette Serpette représentante de l'association « la Retraite Sportive Rochefortaise » ; Valérie Davy représentante de personnes participant et œuvrant dans des actions en faveur des personnes handicapées ; Jean-Pierre Marchand, représentant



du Secours catholique, œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ; Louis Lemaire représentant de l'association « Le Relais de la Ligue Contre le Cancer », participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune ; **L'équipe administrative est constituée de 3 agents** : Nathalie Many, Céline Raffrey, Nathalie Meffre.

Lucile Rolle vous accueille au **restaurant municipal de « l'Age d'or » au Galoubet**.

Géraldine Seignovert, animatrice, est présente du lundi au vendredi, dans la **Maison en partage « Simone Veil »**

### Focus :

Depuis décembre 2023, **Marilyne Kriz-Bellon** est la nouvelle adjointe aux affaires sociales, vice-présidente du **CCAS** et du **Sidscavar**. Un visage connu des Rochefortais, puisqu'elle était déjà adjointe sous le mandat de Dominique Riberi et conseillère municipale sous celui de Patrick Vacaris. Avec la volonté d'accompagner au mieux et au plus près les administrés, Mme Bellon souhaite mettre l'accent sur l'emploi, et les aides à la réinsertion : *« certaines personnes vivent des moments de rupture, des accidents de la vie et il faut qu'on soit là pour les aider à reprendre pied, à être autonome. Nous avons un réseau conséquent pour le faire ».*



### Bon à savoir

34 familles ont été suivies et accompagnées par le CCAS en 2023 : il s'agit d'aides financières pour payer les cantines, les classes découvertes, les dépenses d'énergie, les loyers... Ces aides financières sont plafonnées à 400 € par an et par foyer. Aucun argent n'est jamais donné aux bénéficiaires, mais envoyé aux débiteurs. Il peut s'agir aussi de bons alimentaires, remis à l'association « Ensemble pour l'Espoir ».

### La Mutuelle de village à votre service

Depuis 2015, la Municipalité propose aux Rochefortais et aux personnes travaillant dans notre commune une mutuelle à prix avantageux (bloqué pour les plus de 70 ans), en lien avec Mutualia. On compte aujourd'hui 657 bénéficiaires. Par ailleurs, Mutualia finance un défibrillateur qui sera posé très prochainement dans le hall de la Maison en partage. Si vous êtes intéressé par la Mutuelle, n'hésitez pas à contacter le CCAS au **04 90 26 69 83**.

### Un homme au grand coeur

Le CCAS a bénéficié d'un leg de **12.000 €** en faveur des orphelins de notre commune. Il permet des petits coups de pouce à ce public spécifique en cas de difficultés : aide aux études, au permis de conduire... Merci à ce généreux donateur !

Vous souhaitez faire un don au CCAS ? Contactez-nous au **04 90 26 69 83**





## L'édito

### Baisse inédite des taux d'imposition : une exception rochefortaise !

En 2024 comme depuis le début de la mandature nos objectifs restent les mêmes : **investir pour améliorer notre cadre de vie en garantissant une qualité de service accrue à la population de Rochefort-du-Gard** et ce, même dans un contexte national et international qui restent particulièrement chahuté.

Vous nous avez élus et cela nous engage au quotidien à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation et d'ingénierie financière, pour capter de nouveaux financements toujours dans le but de répondre à vos attentes d'usager du territoire communal, en gérant avec efficacité et respect les deniers publics qui nous sont confiés via nos dotations, subventions et la fiscalité.

**2024 sera une année riche en réalisations concrètes avec 7 millions d'euros d'investissements :**

- La livraison du parc sportif de la Bergerie (19 000 m<sup>2</sup> dédiés au bien-être, au sport, aux loisirs)
- la requalification de l'entrée de ville, côté route d'Orange en incluant une voie verte sur un linéaire de 1400 m
- la rénovation des voiries, la modernisation de l'éclairage public, et la mise aux normes énergétiques des écoles
- la finalisation des travaux de requalification du centre ancien
- la réalisation de la Bibliothèque 3<sup>ème</sup> lieu qui sera un lieu d'ouverture sur la culture, la littérature et les arts.

**Tous ces investissements seront réalisés sans recours à l'emprunt** (la commune qui est très peu endettée n'a pas souscrit de nouvel emprunt depuis 12 ans) **avec la prouesse de baisser la fiscalité communale** (la baisse des taux sera appliquée sur : la taxe foncière sur le bâti, sur le non bâti, sur les logements vacants ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires). Très concrètement dès 2024, les taux de fiscalité de la commune vont baisser de 3%, cette baisse devrait s'appliquer à l'identique en 2025 (sauf aléa lié à une évolution de la loi des finances publiques 2025 décidée par l'État qui impacterait nos dotations) **ce qui signifie que sur la période 2024-2025 : la baisse globale sera de 6 % sur la fiscalité locale.**

Sommes-nous une exception ? **OUI !**

En 2023, sur 34 806 communes

françaises, 98,7 % ont fait le choix de maintenir ou d'augmenter les bases fiscales. **La commune de Rochefort-du-Gard fait donc figure d'exception en faisant ce choix de baisser les taux des taxes locales en faveur de ses administrés !**

Nous sommes vigilants sur l'ensemble des dépenses engagées/réalisées aussi bien sur la section de fonctionnement que d'investissement.

**D'un point de vue budgétaire, pour la commune, la suppression de la taxe d'habitation a été compensée, et nous nous attelons à mobiliser des financements et des subventions pour cofinancer nos investissements.**

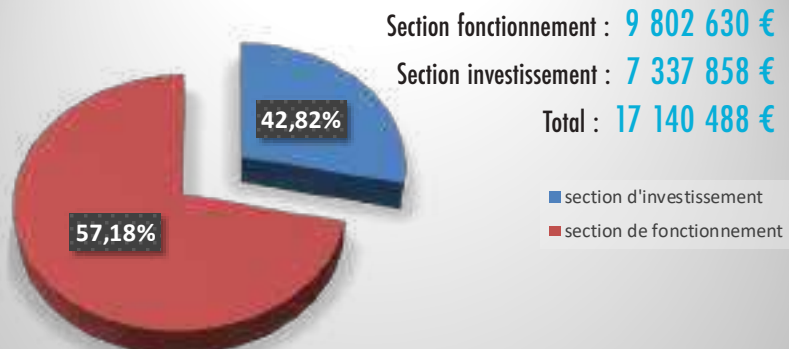
**Mais une réalité s'impose à nous : l'érosion sur le long terme de la participation de l'État au budget des communes!**

Cela nous demande donc une vigilance de tous les instants pour nous permettre d'investir dans de nouvelles infrastructures à votre service, sans recours à l'emprunt, et en baissant la fiscalité, ce qui rend l'exercice de prospective et de gestion financière intéressant mais ardu !

En conclusion, il me semble important de préciser que ce résultat, dont l'adjointe aux finances est le chef d'orchestre, est essentiellement la résultante d'un travail concerté et collectif avec l'ensemble de mes collègues élus dans les différentes délégations, des services communaux et des agents. Avec un remerciement appuyé au service financier pour la qualité du travail accompli au service de l'intérêt collectif.

**Florence Hertel**  
Adjointe aux finances,  
aux marchés publics  
et aux grands projets

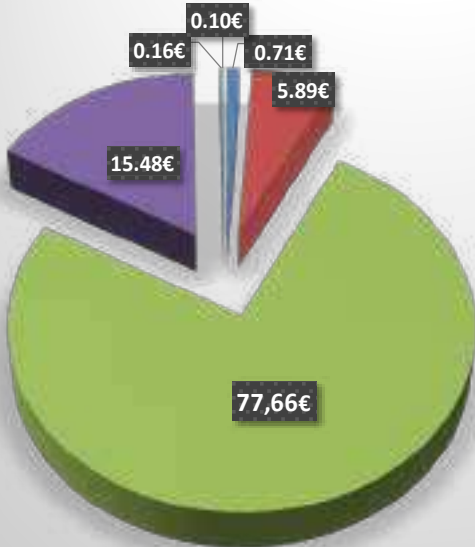
#### Le budget communal se décompose de la manière suivante



## Les dépenses et recettes de fonctionnement

### Répartition des recettes de la commune pour 100 €

**77,66 €** Les impôts, les taxes et la fiscalité locale constituent le principal poste des recettes de la commune. Les bases évolueront sous l'effet du coefficient de revalorisation forfaitaire de l'État (3,9% pour 2024, contre 7,1% en 2023) mais seront diminuées de 3% avec la baisse des taux communaux. Ces chapitres cumulent également : l'attribution de compensation versée par le Grand Avignon (515 000€), les droits de mutation, la taxe sur l'électricité, la taxe sur les pylônes, les droits de place, la taxe de séjour, le FPIC et le Fonds national de garantie individuel de ressources (FNGIR).



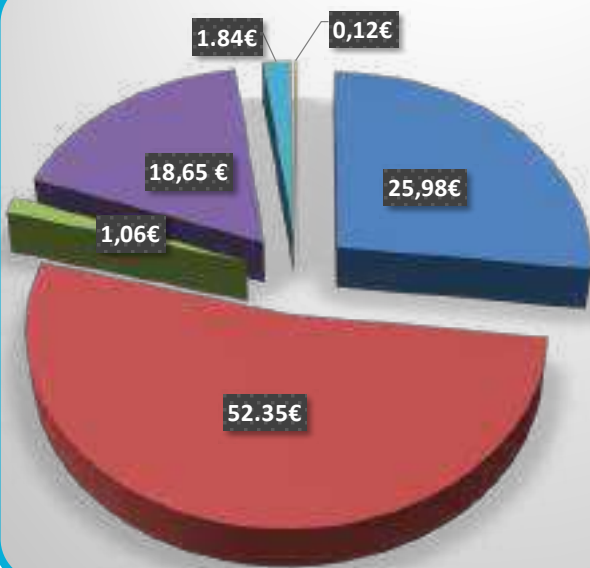
**15,48 €** Les dotations et participations obligatoires représentent une part significative des recettes. La commune est bénéficiaire de la dotation forfaitaire (DF), de la dotation de solidarité rurale (DSR) et de la dotation nationale de péréquation (DNP). Ce chapitre enregistre également les compensations de l'État et des participations diverses.

**5,89 €** Les produits des services varient en fonction de la hausse de la population et de l'augmentation des tarifs.

**0,97 €** Les autres recettes regroupent les atténuations de charges et les autres produits de gestion courante.

### Répartition des dépenses de fonctionnement pour 100 €

**52,35€** Les charges de personnel constituent le principal poste de dépenses. Elles vont subir les effets de décisions prises au niveau national (revalorisation des catégories A, B et C, revalorisation du point d'indice, augmentation du SMIC...) mais également au niveau de la collectivité (départs à la retraite, recrutements...)



**25,98 €** Les charges à caractère général comprennent les contrats (électricité, eau...), les frais d'entretien des locaux et bâtiments, les achats de fournitures... Leur variation est influencée en majeure partie par l'inflation et le prix des fluides.

**18,65 €** Les charges de gestion courante correspondent aux subventions et contributions versées par la commune, ainsi qu'aux indemnités des élus.

**1,84 €** Les charges financières évoluent en fonction de la politique d'endettement de la collectivité et des variations des taux d'intérêt.

**1,18 €** Les autres charges se composent des atténuations de charges (FPIC – part contributeur), de la pénalités SRU et des charges exceptionnelles.



## Les grands projets (montant en TTC)

# 7,3 millions d'investissements en 2024 sans recourir à l'emprunt

### Le projet phare de la mandature :

- création de la bibliothèque 3<sup>ème</sup> lieu **1 805 586 €**
- Subvention Région **307 272 €**
- Subvention Département **191 000 €**
- Fonds de soutien Grand Avignon **328 000 €**



- Aménagement de la RD 111 - Solde tranche 1 **234 228 €**
- Lancement Maitrise d'œuvre de la RD 111 - Tranche 2 **150 000 €**
- Subvention Département – Tranche 1 **400 000 €**

Goudronnage voirie communale **300 000 €**

Lancement mise aux normes Centre technique municipal **240 000 €**

Toiture de l'église **220 000 €**

- Aménagement Parc intergénérationnel de la Bergerie **700 000 €**
- Fonds de soutien Grand Avignon **150 000 €**
- Subventions Région + Amendes de police **95 000 €**



- Eclairage public **100 000 €**
- Fonds de soutien Grand Avignon **86 000 €**

- Sécurisation entrée RD 976 – Route d'Orange **517 000 €**
- Subventions Département et Grand Avignon en attente (**200 000 €**)

- Étude préalable Aménagement Place de la République et création d'un bassin de rétention (TTMO transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage Grand Avignon) **61 000 €**
- Part TTMO Grand Avignon **46 000 €**

- Réhabilitation des réseaux et des voiries du centre ancien **256 574 €**
- Subvention ETAT (DETR dotation d'équipement des territoires ruraux) **145 000 €**

Acquisition foncière **400 000 €**

- Rénovation énergétique école du Vieux-Moulin **484 824 €**
- Fonds de soutien Grand Avignon – Solde **20 750 €**
- Subvention Etat – Fonds vert **102 550 €**

## Baisse des impôts

# Comment la baisse des impôts va se traduire sur ma fiche d'imposition 2024 ?

Taxe foncière pour une maison de 120m<sup>2</sup> avec piscine.  
1<sup>er</sup> tableau taxe foncière sans la baisse des taux communaux

Taxe foncière pour une maison de 120m<sup>2</sup> avec piscine.  
2<sup>ème</sup> tableau taxe foncière avec la **baisse des taux communaux** de 3% en 2024 et de 3% en 2025\*\*.

\* variation inflation annuelle estimée, appliquée par l'État.

		2023	2024	2025
Taxes foncières		Commune	Commune	Commune
Anciens taux		62,46 %	62,46 %	62,46 %
	Nouveaux taux	62,46 %	62,46 %	62,46 %
Adresse				
Base		2401	2483	2545
Cotisation		1500	1551	1590
Cotisation lissée				
Adresse				
Base				
Cotisation				
Cotisation lissée				
Cotisation 2022		1400	1500	1551
Cotisation 2023		1500	<b>1551</b>	<b>1590</b>
Variation inflation *		+7,14 %	+3,40 %	+2,50 %

		2023	2024	2025**
Taxes foncières		Commune	Commune	Commune
Anciens taux		62,46 %	62,46 %	60,59 %
	Nouveaux taux	62,46 %	<b>60,59 %</b>	<b>58,77 %</b>
Adresse				
Base		2401	2483	2545
Cotisation		1500	1504	1496
Cotisation lissée				
Adresse				
Base				
Cotisation				
Cotisation lissée				
Cotisation 2022		1400	1500	1504
Cotisation 2023		1500	<b>1504</b>	<b>1496</b>
Variation inflation *		+7,14 %	+3,40 %	+2,50 %

**-50€**  
En 2024  
sur la part  
communale

**-100€**  
En 2025  
sur la part  
communale

Rochefort-du-Gard une commune qui se distingue.

En **2023** sur l'ensemble des communes françaises près de **99%** ont maintenu ou **augmenté** leurs bases fiscales.

La commune de Rochefort-du-Gard fait donc figure d'exception en faisant le choix de **baissier** ses taux de **3% en 2024** et de **3% en 2025\*\***.

\*\*sauf aléa lié à une évolution de la loi des finances publiques 2025 décidée par l'État qui impacterait nos dotations



## Le Centre communal d'action sociale

### DEPENSES TOTALES : 390 380 €

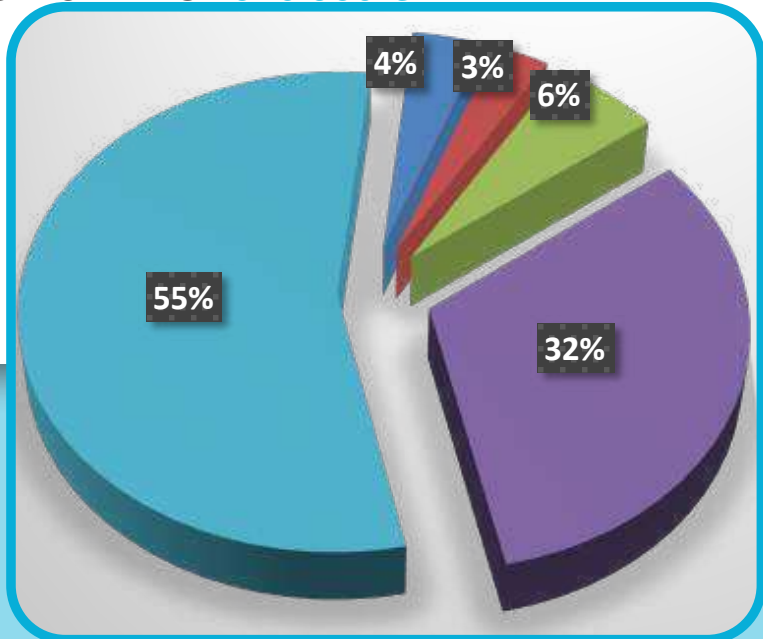
Dépenses administratives : 16 840 €

Divers : 10 530 €

Aides sociales : 24 000 €

Compétence séniors : 123 410 €

Salaires : 215 600 €



### MASSE SALARIALE

La commune a fait le choix de la proximité en mettant l'accent sur un personnel communal affecté au CCAS.

Proche des administrés et impliqués dans la vie locale ils accompagnent, conseillent, orientent tous les publics. En 2024 le recrutement d'une animatrice en charge de la résidence en partage du Galoubet est venu renforcer l'équipe.

### RECETTES TOTALES : 390 380 €

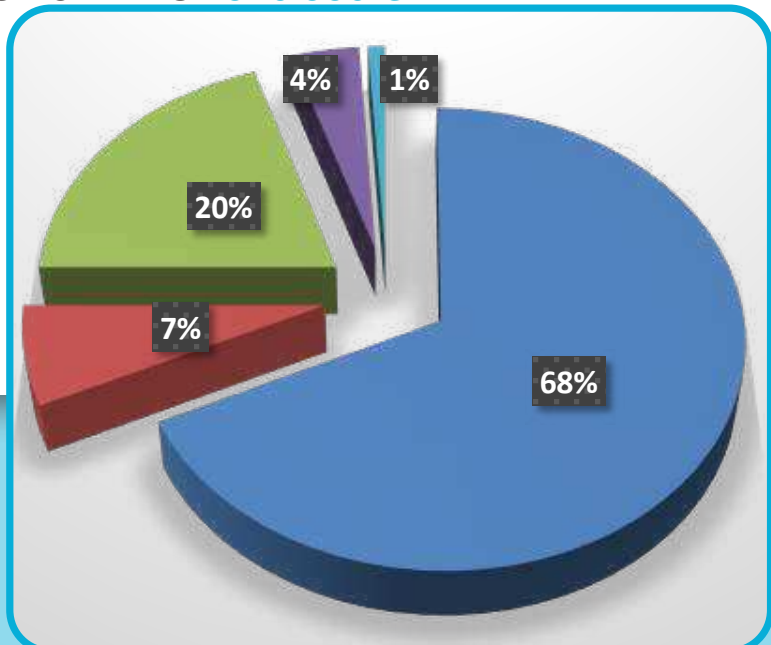
Subvention commune : 265 000 €

Excédent de Fonctionnement : 26 900 €

Participation des usagers : 77 040 €

Subventions diverses, Conseil départemental, Carsat : 17 900 €

Divers : 3 540 €



### RESTAURANT MUNICIPAL

Il s'agit du 2<sup>ème</sup> poste budgétaire du CCAS. **8819 repas ont été servis en 2023.** Il faut savoir que le coût des repas est pris en charge par la commune à hauteur de 50% du prix de revient.

Il s'agit d'un vrai **choix politique** permettant de proposer un lieu de rencontre et de convivialité pour nos séniors. La commune reste néanmoins vigilante pour gérer de façon responsable les coûts prévisionnels 2024/2025.

Comme chaque année, le CCAS vous aide à remplir votre déclaration d'impôts. Des permanences se tiendront au CCAS les jeudis 18 et 25 avril, 2, 16 et 23 mai à partir de 14h. Prenez rendez-vous au 04 90 26 69 83

## Le parc intergénérationnel de la Bergerie prend forme



**Jean-Louis Pellet**  
Adjoint au sport et à la vie associative



visuel non contractuel, l'emplacement de la tyrolienne est susceptible de bouger.

Le chantier a démarré début mars, dans le respect d'un calendrier validé par un écologue pour prendre en compte les aspects faunistiques et floristiques du site.

**Véritable pôle d'activités en extérieur, ce lieu favorisera les échanges entre les générations à travers des activités familiales et sportives**

Situé en périphérie du quartier du Plan/Planas sur un emplacement réservé au Plan Local d'Urbanisme approuvé en mars 2017, ce parc intergénérationnel sera accessible par un chemin doux depuis le quartier de la Bégude (par le chemin de la Filature) ou depuis le centre ancien par le chemin du Plan et du Mas de Freyssinet au début de l'été. Il pourra réunir ainsi tous les Rochefortais et visiteurs en un même lieu bucolique équipé de deux pistes de pumptracks dont une pour les débutants et le jeune public et une autre pour les pratiquants confirmés. Ces pistes, dont une de 300 mètres linéaires, pourront ainsi accueillir les trottinettes, les skateboards, les rollers et les vélos, tout équipement non motorisé qui possède des roues.

Sont également prévus une aire de jeux pour les enfants

avec notamment une tyrolienne, et un espace de convivialité offrant tables de pique-nique, bancs et pergolas. Afin de permettre une utilisation par grand soleil ce qui est souvent le cas dans notre région, des espaces seront protégés par des ombrières. Le parc disposera en outre d'un espace de stationnement, d'un cheminement de promenade et sera équipé des commodités, le tout dans une démarche visant la préservation et valorisation environnementale (toilettes sèches, poubelle de tri, projet d'éco-pâturage des espaces verts et naturels, panneaux de sensibilisation environnementale du site situé en Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique...)

**130 arbres** seront plantés, en plus de ceux déjà présents sur le site : Micocoulier, arbre de Judée, orme, frêne, cyprès, amélanchier, arbre à perruque, érable, cognassier, pin d'Alep, pin pignon, tilleul, orne, bouleau, lilas, grenadier, arbousier et des arbustes tels que, laurier tin, pistachier, ciste, vivace aromatique, sauge.



**Ce chantier est interdit au public jusqu'à son ouverture officielle en juillet.**

**Montant des travaux : 700 000 €**

**Subvention fonds de soutien Grand Avignon : 150 000 €**

**Subvention Région + Amendes de police : 95 000 €**



Retrouvez  
la vidéo de  
l'avancement  
des travaux  
en scannant  
ce QR code



## La sécurité pour les chasseurs et les autres usagers de la forêt

Les règles de sécurité imposées aux chasseurs sont nombreuses. Ils sont verbalisés s'ils ne les respectent pas, et cela peut même les conduire devant la justice.

Ces règles sont à leur bénéfice mais aussi à celui des promeneurs, vététistes, joggeurs qui parcourent la plaine et la forêt.

Par exemple : port obligatoire d'un gilet orange fluo, alors que la plupart des autres usagers qui pénètrent dans la zone où se déroule une battue malgré les panneaux, ne portent pas de tenue voyante.

Sur le territoire de Rochefort-du-Gard, plus de 25 miradors

ont été détruits à la tronçonneuse au cours de ces derniers mois. Or il s'agit d'installations qui améliorent la sécurité pour tous. Ils permettent de voir arriver des personnes de plus loin.

Ils permettent également de réaliser des tirs « fichants » qui réduisent les risques de ricochets.

Ces actions de vandalisme ont motivé un dépôt de plainte. De telles destructions ne constituent pas un frein à l'exercice de la chasse : la limitation de la prolifération des sangliers se poursuivra dans l'intérêt des agriculteurs et de la population en général.



### Rappel des jours de chasse

Chasse aux sangliers :  
mercredi, samedi, dimanche.  
Battues : le jeudi et le lundi.

**La chasse est interdite le mardi et le vendredi**

Chasse au petit gibier : samedi, dimanche, lundi et mercredi.

Battues aux renards le samedi matin

**Merci aux promeneurs en forêt de revêtir une veste fluo afin d'être vus par les chasseurs**

Un dysfonctionnement  
près de chez vous ?

Allo Mairie  
04 90 90 91 91  
allomairie@rdg30650.fr



éclairage



fuites



voirie



incivilités

### À noter



Depuis quelques semaines, les services techniques sont équipés d'un fourgon flambant neuf. Il a été financé grâce à la généreuse participation de plusieurs partenaires ;

Merci donc à : AM Factory, Mathieu Chapon, Donnadiou Bois, Restaurant le 4 sens, Rémi Pascuito, Atelier de la vision, Chercheurs d'or Rhône, Roca Fortis, Le Hangar, A la Tour de Pizz, BJ Automobiles, Climoelec, GEI, Orpi Castelas immobilier, Services 3 clefs en main.

# DIAMANT

*Entreprise*  
La référence du biton au diamant  
Des conseils et conseils

Mail: yvescarras@orange.fr  
Portable: 06 11 52 08 94  
24 bd Marcel Pagnol  
30650 ROCHEFORT DU GARD

## BlaBlaCar Daily l'application pour les covoiturages du quotidien



Dans un contexte de développement des alternatives à la voiture individuelle, les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, du Gard Rhodanien, de Luberon Monts de Vaucluse, du Ventoux Comtat Venaissin, des Sorgues du Comtat, et la Communauté de communes des Pays de Sorgues Monts de Vaucluse souhaitent développer la pratique du covoiturage. À cet effet, ces 6 intercommunalités se sont réunies pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme BlaBlaCar Daily (anciennement Klaxit).



Téléchargez l'appli grâce à ce Qr code

Je déménage,  
je me réinscris  
pour voter !



### Changement d'adresse dans la même commune

**Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.**

Vous pouvez vous rendre en mairie ou faire votre demande en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), rubrique Papiers - Citoyenneté

Renseignements au service des élections 04 90 26 99 94



Les élections européennes, c'est le 9 juin

Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?

BIENTOT 16 ANS !  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
Où ? → À la mairie de domicile, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).

Pourquoi ? → Pour vous inscrire et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Crédit photo : Préfecture du Gard

## Françaises et fières de l'être

L'ambiance était solennelle dans les salons de la Préfecture du Gard : 62 Gardois venant d'une vingtaine de pays décidaient de devenir français, lors de 2 cérémonies républicaines organisées en préfecture et présidées successivement par Jérôme Bonet,

Préfet du Gard et Frédéric Mathias Nieps, sous-préfet.

Pour notre commune, Rémy Bachevalier et Josy Manya ont eu le plaisir d'accueillir dans notre communauté rochefortaise Concepcion Segarra épouse Torrente et Nastia Gache.

Félicitations et bienvenue à elles...







## Succès de l'Eynavay'Trail

Dimanche 11 février, 802 sportifs se sont lancés sur la 7<sup>ème</sup> édition de l'Eynavay'Trail. Cette année 4 parcours étaient proposés avec une marche nordique, un trail de 8,6 ; 20 et 35km sur un terrain rendu glissant par les pluies du samedi.

Un grand bravo à tous !

Rémy Bachevalier, le Maire de la commune, également Conseiller Départemental du Gard, Josy Many, Maire adjointe et Jean-

Louis Pellet, l'adjoint délégué au sport et aux associations sont venus encourager les participants. Ils ont par la même occasion signifié leur soutien à cet évènement emblématique de la vie de notre village.

Chaque année l'Eynavay'Trail met en avant le patrimoine naturel rochefortais à travers ses courses et promeut des valeurs humaines de sport et de partage chères à la commune.

L'équipe municipale souhaite remercier, le président de l'association organisatrice, Jacques Rubin et la centaine de bénévoles présents pour assurer le bon déroulement de l'évènement.



**« Pour les habitants de Rochefort du Gard, Piratland offre des tours de manèges !!! »**

pour 20 € d'achat : 1 pièce d'or  
 pour 30 € d'achat : 2 pièces d'or  
 pour 40 € d'achat : 4 pièces d'or  
 pour 65 € d'achat : 6 pièces d'or  
 pour 100 € d'achat : 10 pièces d'or !!!

pièces d'or factices permettant l'accès aux attractions pour bénéficier de l'offre, merci de vous munir d'un justificatif de domicile

[www.piratland.fr](http://www.piratland.fr)

réactualisé 2023 d'infos.com



Retrouvez dans chaque revue, une expression ou une coutume en provençal, avec sa traduction.

Merci à l'association « l'anen Tóuti ! » de Rochefort-du-Gard.

### **Li jour de « la Vièio »**

A la fin dóu mes de febrí e à la debuto de mars, i'a souvènt, en Prouvènço, uno bello reguignado de l'ivèr, marcado pèr un reviéure de la fre, que li Prouvençau ié dison « Li jour de la Vièio o Li reguignado de la Vièio », la Vièio, estènt uno di persounificacioun de la Naturo.

La legèndo de « la Vièio »

Aquest an d'aqui, febrí èro esta bèu, dous e meme caud. Coume lou mes èro quàsi à sa fin, uno vièio femo que gardavo si fedo, se trufè de Febrí en ié disènt : « Adiéu Febrí ! ta febrerado, noun m'a fa pèu nimai pelado ! » es à dire que « M'as pas fa peri de fedo nimai d'agnèu ».

Ausènt acò, Febrí amalicia, anè trouba lou mes de Mars e ié diguè :

« Mars, presto-me tres jour e tres que n'ai, De pèu e de pelado ié farai ! »

Mars diguè pas de noun e fuguè tras qu'urous de ié presta tres jour. Alor, subran, lou tèms se virè, et tres jour durant, fuguè toujours que mai afrous, terrible ! De marrit tèms n'en vos, n'en vaqui ! uno fre que fin finalo pelè e matrassè lou troupèu de la Vièio.

Alor, bràvis ami, mesfisas-vous di jour de la Vièio...e gardas-vous de vous trufa de Febrí !

Associacioun « l'anen Tóuti ! » Lengo e Culturo provençalo

### **Les jours de « La Vieille »**

A la fin du mois de février et au début du mois de mars, il y a souvent, en Provence, une recrudescence de l'hiver, marquée par le retour du froid que les Provençaux nomment « Les jours de la Vieille ou les ruades de la Vieille », la Vieille étant une des personnifications de la Nature.

La légende de « La Vieille »

Cette année là, février avait été beau, doux et même chaud. Comme le mois était presque fini, une vieille femme qui gardait ses brebis se moqua de Février en disant :

« Adieu Février et ta froidure, tu n'as pas eu ma peau ! » c'est-à-dire, tu n'as pas fait périr mes brebis et mes agneaux.

Entendant cela, Février en colère, alla trouver le mois de Mars et lui dit !

« Mars, prête-moi 3 jours et avec les 3 jours qui me restent, j'aurai sa peau ! »

Mars ne dit pas non et fut même très heureux de lui prêter 3 jours. Alors, soudain, le temps changea et 3 jours durant, il fut de plus en plus affreux et terrible. Du mauvais temps en veux-tu en voilà ! un froid qui, finalement massacra le troupeau de la Vieille.

Alors, braves amis, méfiez-vous des « jours de la Vieille » et ... gardez-vous de vous moquer de Février !

Association « l'anen Tóuti ! » Langue et Culture provençales

## Vos nouveaux entrepreneurs

**EVOLADOM** est une société spécialisée dans le soutien scolaire, l'enseignement à domicile pour enfants et adultes avec un suivi personnalisé en fonction des attentes de chacun. Corinne Durieu propose aussi un accompagnement à domicile pour les seniors, axé sur les distractions quotidiennes et la gestion des démarches administratives. Entreprise de services à la personne, crédit d'impôt de 50 %  
Contact : corinne.durieu@free.fr, evoladom30@gmail.com, 06 26 33 72 24

**BROC & SHOP** ouvre son deuxième vide grenier permanent, à La Bégude de Rochefort-du-Gard (à la place de Triumph). Louez un stand pour 1 à 3 semaines et Broc & Shop s'occupe de la vente de vos articles. Espace brocante, espace dressing, stands mixtes, puériculture, sports, jouets, livres...  
Plus d'informations sur [www.brocandshop.com](http://www.brocandshop.com), Facebook et Instagram

Hélène Boutelliez est **gérontopraticienne-accompagnatrice de fin de vie** en tant que libérale. Elle intervient à domicile auprès de toute personne âgée de plus de 60 ans, de personne malade et/ou de personne en fin de vie. Contact : [helene.boutelliez@gmail.com](mailto:helene.boutelliez@gmail.com) ou 06 15 84 30 38

Julie Vainclair vous annonce l'ouverture de son **salon de coiffure privé**, 2 traverse de Beaulieu à Rochefort-du-Gard. Elle vous accueille exclusivement sur rendez-vous, et vous convie à découvrir les soins head spa pour une relaxation ultime. Pour prendre rendez-vous, contactez le 06 75 00 55 24.

**Les ruches de Clément**, à Rochefort-du-Gard pour lutter contre les nuisibles : frelon asiatique, les chenilles processionnaires. Olivier Varaud est agréé certibiocide et peut intervenir 7 jours / 7. Etant apiculteur, il récupère également les essaims d'abeilles gratuitement.  
<https://www.lesruchesdeclement.com/exterminateur-de-frelons-asiatiques-guepes-et-chenilles-processionnaires/>  
06 88 43 28 97



**Sylvain Grignon**  
Adjoint à la culture  
et à la communication



## Tout l'été



**Food Trucks**  
tous les jeudis  
du 18 avril au 26 septembre

L'événement incontournable avec 12 camions et les vignerons rochefortais.

place de la République

18 soirées de lancement avec  
DJ Dylan et DJ Vince

## Marché des producteurs

tous les mercredis

du 3 avril au 25 septembre

Votre rendez-vous gourmand !

Place F. Mistral

Ferme pédagogique les Zanimobiles 24 avril



## Avril

### Farandole de contes de Provence

Samedi 27 avril

20h30

Organisée par l'association « l'anen Tóuti ! » de Rochefort-du-Gard  
Des histoires à la saveur du pays, saupoudrées de langue provençale pour petites et grandes oreilles afin de découvrir le parfum de la « lengo nostro ». Une soirée détente en perspective, avec des contes d'hier et d'aujourd'hui, classiques ou inédits, accompagnés de l'accordéon, pour mieux connaître la richesse incomparable de la culture provençale et pourquoi pas ...rejoindre les rencontres autour du provençal. Avec 3 conteurs : Mireille Paillet, Gilbert Chiron et Jean-Loup Guigue.

Participation au chapeau.

Le Castelas

### Thé dansant

Dimanche 21 avril

dès 14h30

Organisé par le Comité des fêtes  
Avec Amandine Musichini

Entrée : 8€

Plus de renseignements au 06 22 36 30 96

salle Jean Galia



### Vide-grenier

Mercredi 1<sup>er</sup> mai

dès 8h

Inscriptions en mairie annexe jusqu'au vendredi 26 avril.  
Les horaires : 8h30-12h et 13h30-17h (16h30 le vendredi).  
Prix de l'emplacement : 15 € sur présentation d'une pièce d'identité.

Plus de renseignements au 04 90 26 96 61

Centre ville



## Mai

### SIGNATURES Source de créations

Samedi 4 et dimanche 5 mai

10h - 19h

Le collectif rochefortais a réuni des talents, artistiques et artisanaux. Les créatrices, artistes, et artisanes d'art vous donneront l'opportunité d'acquérir ouvrages et œuvres de domaines variés : design textile, crochet, bijouterie, savonnerie, bougies, sculptures, design papier, mosaïque, reliure.

Le Clos des Arts (à côté de la mairie annexe)



## Bodega des commerçants

**Samedi 4 mai**

dès 11h

Place F. Mistral

## Commémoration de la victoire de 1945

**Mercredi 8 mai**

à 11h30

Avec l'Orchestre d'harmonie, (direction Alain Longearet) du Conservatoire à rayonnement régional

devant L'Hôtel de ville



## La nostalgie des blattes

**Vendredi 17 mai**

à 21h

La Compagnie Accordage vous propose une pièce de théâtre : Dans un monde désormais aseptisé, 2 septuagénaires, pétillants témoins d'une époque révolue sont en exposition dans un musée, sous la surveillance de drones, à la merci d'une brigade sanitaire. Devant cohabiter, elles se jaugent, s'opposent, se querellent, s'approprient en partageant des moments d'euphorie et des souvenirs de ce qu'elles ont vécu et qui n'est plus...

**Entrée libre**

Castelas

## Terre de Lumière

**Du 24 mai au 2 juin**

10h - 12h et 15h - 19h

Les peintres amateurs de l'association présentent leurs productions 2024.

Ouverture au public le 24 mai à 15h.

Vernissage le 24 mai à 19h.

**Entrée libre.**



Plus de renseignements au 04 90 31 80 20

@cathy2m52@gmail.com

Castelas

## Des Pierres et des Hommes

**Du 1<sup>er</sup> au 23 juin**

La malle aux trésors revient avec une exposition de groupe des différents ateliers (adultes, enfants, ados) : dessin, peinture, art digital.



1<sup>er</sup> juin

Animations gratuites :

- Inauguration à 11h30, suivie d'un repas ouvert à tous

Pour participer au repas il suffit d'apporter sa contribution : salé, sucré ou boisson !

- Visite commentée de l'exposition de 13h à 14h.

- Démonstration d'art digital, à 14h.

- Projections vidéos au cours de la journée avec à 16h animation «des mots et des images».

Fin des animations à 19h.

Clos des Arts (à côté de la mairie annexe)

# Juin



## Conservatoire à rayonnement régional

**Les 4 et 5 juin**

dès 19h

Concerts du Conservatoire à rayonnement régional

**Mardi 4**

- à 19h : Orchestre de guitares du Conservatoire à rayonnement régional : Direction Philippe Molina et François Béguin

**Mercredi 5**

- 11h : Classe éveil/découverte : Aline Vrignaud

- 20h : Violons, Ensemble de trompettes, Flûte  
Equipe enseignante : Nathalie Caulier (Violon), Alain Longearet (Ensemble trompettes), Stéphanie Piot (Flûte)

Castelas



## Grand Déballage Vendredi 14 juin

à 21h

Représentation de la création annuelle de l'atelier de pratique théâtrale amateur de la Cie Exil Théâtre.

6 personnages en déambulation, autour d'extraits de textes contemporains. Mise en scène Cécile Etcheto. Avec : Sylvie Bernard, Cécile Dely, Danielle Dony, Bernadette Menu, Pascale Roulinat, Lydie Verdier.

PAF 8€

Castelas

## Apidays 2<sup>ème</sup> édition

Du 13 au 15 juin

Galoubet

## Fête de la musique

Vendredi 21 juin

dès 19h

Soirée autour des années 80  
Organisée par le Comité des fêtes

Place F. Mistral

## 84<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

Mardi 18 juin

à 18h30

devant L'Hôtel de ville

# Juillet



## Les Préambules

Du 5 au 7 juillet

Le Festival revient avec au programme :

- Balade en polyphonie vers le Castelas (avec la compagnie Arteteca)
- Concert Nannani (voix et accordéon)
- Performances danse et peinture, théâtre - invitation au voyage
- Ciné-spectacle tout public
- Danse en duo (Amandine Vighi et Mauro Remiddi)
- Théâtre de papier : « Western Spaghetti »
- Bal populaire
- Et bien d'autres surprises !

Tout le centre ville

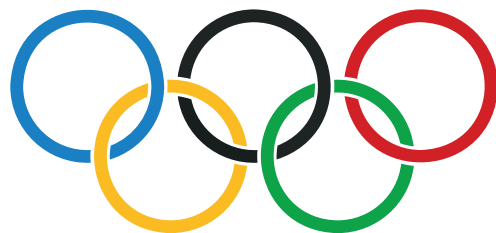
## Exposition photographique

Du 4 juillet au 30 septembre

Le club photos Croq' Images organise une exposition photographique durant tout l'été dans les rues du vieux village sur le thème du sport. 2024 étant l'année olympique, le club a souhaité que Rochefort-du-Gard soit associé à cet événement.

Au gré de votre balade, vous pourrez découvrir différents sports et sportifs en action en 40 photos grand format. L'itinéraire sera sur le site de la ville.

Tout le vieux village



## Visites du Castelas

Du 8 juin au 14 septembre  
tous les 2<sup>ème</sup> samedis du mois

Le Conseil des sages propose une visite commentée et gratuite de la chapelle, de style roman, inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Découvrez ou redécouvrez ses fresques (restaurées en 2015).

Rendez-vous à 10h les samedis 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre.

Plus de renseignements au 06 84 84 94 21

Castelas







**Josy Manya**  
Maire Adjointe  
à l'état - civil

## 58 Naissances



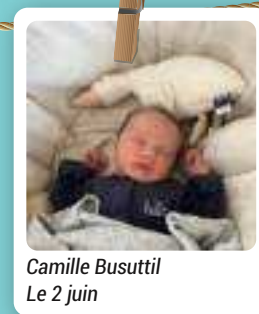
**Marcel Mullié**  
Le 2 janvier



**Inaya Issailovitch**  
Le 7 avril



**Athéna Daumas**  
Le 20 avril



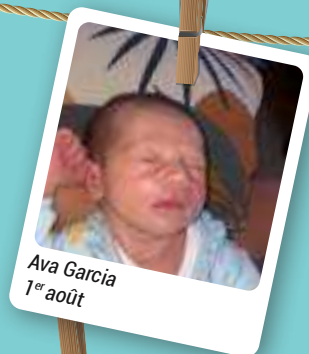
**Camille Busuttil**  
Le 2 juin



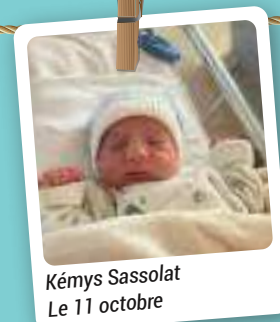
**Malia Augier Cissé**  
Le 28 juillet



**Célia Flament**  
Le 29 juillet



**Ava Garcia**  
1<sup>er</sup> août



**Kémys Sassolat**  
Le 11 octobre



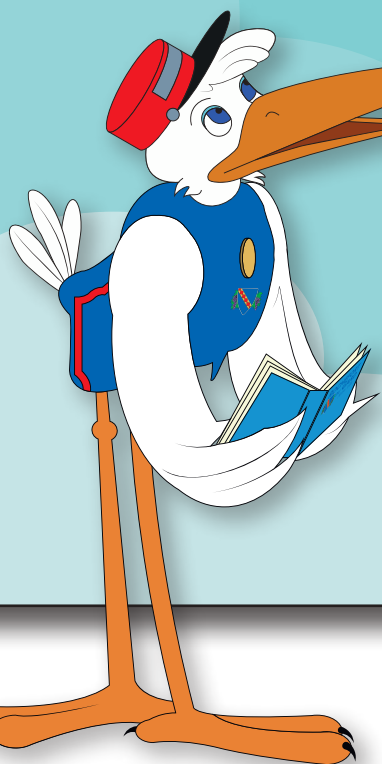
**Lucas Pointier-Rosso**  
Le 1<sup>er</sup> novembre



**Noa Redouté**  
Le 14 novembre



**Willy Quinty Roux**  
Le 23 novembre



# Félicitations

# 41 Mariages



**Pauline Ribeiro et Romain Levi**  
le 29 avril

**Emilie Rolle et Abdelakim Touahmia**  
le 29 avril

**Aurélie Bouvarel et Sylvain Combaz**  
le 27 mai

**Kevin Privat et Maëva Rousseau Privat**  
le 10 juin

**Constance Lalin et Christophe Rebours**  
le 28 octobre



**Jade Lhermite**  
Le 7 juillet



**Louana Vaz**  
Le 1<sup>er</sup> juillet



**Valentine Blanc**  
le 25 octobre



**Timothée Jot**  
Le 24 octobre



**Nola Depardieu**  
Le 12 décembre

- Loïc Delbecque, le 29 janvier
- Léna Larrouty, le 19 février
- Élio, Bernard Brzezinski, le 12 mars
- Inès Bouaguel, le 15 mars
- Lison Prongué, le 25 mars
- Noa Nascimento, le 27 mars
- Euy Étorei, le 4 mai
- Hana, El Aissati, le 10 mai
- Victor Bossut Martin, le 7 septembre
- Sandro Valentino, le 25 octobre
- Malya Galmard, le 30 octobre
- Lucas Mandou, le 13 décembre
- Gabin Baur, le 24 décembre

## Clin d'œil

Bienvenue à Joy, petite fille rochefortaise, qui n'a pas pu attendre l'arrivée à la maternité pour venir au monde. Un départ dans la vie tonitruant pour Joy née un 29 février ! Cela valait bien un beau bouquet de fleurs remis par M. le Maire, Rémy Bachevalier, accompagné de Josy Manya Maire-adjointe et Marilyn Kriz-Bellon, adjointe déléguée au CCAS. Félicitations aux parents !



# ALERTE

# à la POPULATION

# de RISQUES MAJEURS

INONDATION, INCENDIE, NEIGE, TEMPÊTE...



Inscrivez-vous

Tous protégés

Tous informés

Scannez-moi !



Ou inscrivez-vous à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/rdg30650>

F24





## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Chères Rochefortaises, chers Rochefortais,

Nous vivons **un moment exceptionnel !**

Après une première moitié de mandat d'instruction de dossiers, voici venu le temps des réalisations concrètes de notre programme, avec notamment :

- **La livraison du parc intergénérationnel de la Bergerie**
- **La réalisation de la Bibliothèque 3<sup>ème</sup> lieu**
- La rénovation des voiries, modernisation de l'éclairage public, et mise aux normes énergétiques des écoles
- La finalisation des travaux de requalification - mise en valeur du centre ancien

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **7,4 millions d'euros investis en 2024 pour le confort et la sécurité des Rochefortais, sans recourir à l'emprunt !**

Ces investissements maîtrisés, sauvegardant notre patrimoine naturel, ont été réalisés dans l'intérêt général des Rochefortais, pour une vision à long terme de notre commune en anticipant ses besoins, toutes générations confondues.

Autre prouesse budgétaire inédite : alors que la fiscalité des communes avoisinantes augmente, **nous avons décidé de baisser les taux communaux d'imposition de 3%** (taxe foncière bâti, non-bâti, résidence secondaire).

**Cette baisse pourra se renouveler en 2025 si le contexte économique le permet. Non seulement nous tenons nos engagements, mais nous les surpassons !**

C'est le fruit d'un travail exigeant et d'une rigueur sans faille de la gestion des deniers publics de votre majorité municipale et nous en sommes fiers. 4 ans après notre élection, merci de votre confiance ! Nous continuerons dans ce sens pour les prochaines années, l'intérêt général chevillé au corps.

La majorité municipale **Construisons l'avenir**

## TRIBUNES DE L'OPPOSITION

La 1<sup>ère</sup> mission d'un élu local est d'imaginer et de construire un cadre de vie idéal pour celles et ceux qui lui ont confié cette responsabilité. Nos choix exprimés au sein du conseil municipal nous engagent et nous devons rendre des comptes au moment venu.

Ce qui se construit actuellement à Rochefort du Gard, nous le rejetons. Nous n'avons pas honte de dire que :

- nous ne voulons pas d'une ville minérale qui privilégie l'urbanisation au lieu et place de la végétalisation,
- nous ne voulons pas financer sur fonds publics la construction de logements sociaux,
- nous ne donnons pas un blanc-seing à la destruction de 50 ha de forêt,
- dépenser 2 000 000 d'euros pour construire une bibliothèque dont les frais de fonctionnement vont être exorbitants est irresponsable.

Nous ne satisfaisons pas des aveux d'impuissance de nos élus face aux promoteurs, à Orange et du Smictom. Nous refusons ce discours qui consiste à rejeter la responsabilité sur les autres.

Ces positions sont partagées par un grand nombre d'habitants et même par certains élus de la majorité. Nous n'avons aucun service à rendre aux uns et aux autres, aucun intérêt à privilégier, c'est ce qui nous permet d'être libres et de ne servir que l'intérêt général.

Si vous partagez ces valeurs, n'hésitez pas à vous exprimer, nous sommes disponibles et à l'écoute par tous moyens (rochefortestavous@gmail.com - <https://www.facebook.com/rochefortestavous>).

Ce mandat va bientôt se terminer, il vous appartiendra alors de choisir...

**Rochefort est à vous** Julien Paudouie, Céline Alcade, Rafik Bouras, Nathalie Bobee

Certains visent les lauriers de la Postérité en laissant leur nom gravé sur une plaque; d'autres visent à être calife à la place du calife. D'autres encore se veulent détenteurs de la Vérité Une et immuable. Il y a aussi ceux qui clament pouvoir faire mieux. Je ne prétends être de ceux là. J'assiste, parfois impuissante à des débats stériles lors de conseils municipaux qui vont devenir de plus en plus houleux; vous pouvez me croire.

Pour ma part ; j'agis différemment. A défaut de pouvoir élever le débat lors des conseils , je tente d'apporter une pierre à notre édifice commun: la Démocratie. Et j'invite tous les Rochefortais à ne pas perdre de vue ce bien collectif qui est menacé.

Car « le vieux monde se meurt et le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair obscur surgissent les monstres».

Afin d'agir, j'ai décidé d'être référent de la transition écologique et énergétique de notre commune en faisant partie du réseau « Elus pour agir » sous l'égide de l'Ademe ; réseau qui compte 360 élus en Occitanie. Ce grand défi écologique de demain est LE défi à relever collectivement. Car nous vivons et nous mourons dans l'ombre pour ceux qui nous sont chers et pour ceux que nous ne connaissons jamais. Alors, j'agis, pour demain, pour nous tous, au delà des postures. « deux choses me remplissent le coeur d'une admiration et d'une vénération toujours nouvelles: le ciel étoilé au-dessus de moi et la loi morale en moi » écrit Kant. Plus qu'un mantra , c'est ma ligne de conduite.

Nadine Auray élue liste **Solid'air**

Centre ville  
**VIDER**  
**VER**  
**NER**  
**GER**

DE  
**8h**  
à  
**18h**

MERCREDI  
**1<sup>ER</sup>**  
**MAI**

